

NOUVEAU QUARTIER

Approche Environnementale de l'Urbanisme A.E.U.[®]

La démarche a fait
l'objet de 6 ateliers
Entre septembre et octobre
2012

Son aboutissement est la
rédaction d'une Charte
d'Objectifs
Environnementaux,
appliquée au projet de ZAC.

Dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement de ce futur quartier, les élus de Ploërmel ont souhaité mettre en place une **Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.[®])**. L'objectif est de montrer que le développement durable n'est pas un concept abstrait et qu'il peut se traduire de façon visible dans des projets d'urbanisme touchant la vie quotidienne des habitants.

Cette démarche participative a permis d'échanger avec l'ensemble des participants sur les enjeux du développement durable et de l'intégration des problématiques environnementales dans les opérations d'urbanisme. C'est un lieu de

sensibilisation sur les enjeux du développement durable mais aussi d'échanges sur les orientations applicables au projet de ZAC.

Cette démarche a associé des élus municipaux, des techniciens, des riverains, des propriétaires et des personnes ressources.

Il est aussi important de noter que la réflexion a porté sur l'ensemble de la zone d'étude

La procédure s'est déroulée en trois étapes :

1^{ère} étape :
4 ateliers de
sensibilisation
et de réflexion



2^{ème} étape :
élaboration de la
charte



3^{ème} étape :
finalisation de la charte pour
définir des priorités à appliquer
sur la ZAC

Travail en groupe



Les ateliers thématiques ont été organisés en trois temps :

1- Présentation générale de la problématique permettant d'évaluer son importance, les responsabilités collectives, à des échelles globales puis locales.



2- Quelle est la réalité de la problématique au niveau du site et le degré de prise en considération observable sur le terrain ?



3- Débat sur les actions possibles, les pistes d'intervention, les objectifs généraux applicables aux projets au travers d'exemples photographiques choisis sur le territoire communal et en dehors.

Photos support
de réflexion



Le déroulé des ateliers thématiques :

Réunion 1
du 12 septembre 2012 :

- Présentation de la démarche
- Présentation du site / échanges
- Inscriptions

Réunion 2
du 18 septembre 2012 :

- Thème n°1- Habitat / formes urbaines / mixité sociale et fonctionnelle
- Thème n°2- Économies d'énergie dans l'opération d'urbanisme et dans les constructions

Réunion 3
du 25 septembre 2012 :

- Thème n°3 - Préservation de l'environnement (biodiversité), des paysages, et de la qualité du cadre de vie
- Thème n°4 : Gestion de l'eau : des solutions alternatives

Réunion 4
du 2 octobre 2012

- Thème n°5 : Déplacements
- Thème n°6- Gestion des déchets
- Thème n°7- Environnement sonore

Réunions 5 et 6
Du 11 octobre et 6 novembre 2012
- Elaboration de la charte d'objectifs
environnementaux

Restitution des
propositions de
chaque groupe



Les panneaux suivants
présentent le résultat
de ces ateliers